

## APPEL À CANDIDATURE

### Un(e) conseiller(ère) Référent culturel pour les zones scolaires de Liège et du Luxembourg

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique ([SeGEC](#)) recrute pour la Direction de l'enseignement secondaire.

#### Contexte

Dans le contexte du [Pacte pour un Enseignement d'excellence](#), pour soutenir la mise en œuvre d'un ensemble de réformes, le pouvoir régulateur organise par [décret](#) une [cellule de soutien et d'accompagnement](#) (CSA) par niveau d'études de l'enseignement obligatoire (fondamental et secondaire).

Pour une connaissance plus approfondie de la cellule de soutien et d'accompagnement de la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC, nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://enseignement.catholique.be/csa/csa-secondaire/>

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement (CSA) se rend en école pour accompagner les équipes d'enseignants. Les missions répondent aux demandes et besoins d'accompagnement exprimés par les établissements scolaires.

Le conseiller veille au respect du rythme souhaité par les enseignants et à la reconnaissance de leur engagement professionnel. Tout accompagnement commence par la création d'une relation de confiance.

Le conseiller fait partie d'une équipe particulière et agit au sein de la Cellule de soutien et d'accompagnement. Il prépare et évalue ses missions en dialogue avec ses collègues.

Il participe aussi à l'élaboration de documents et d'outils au service de toutes les écoles de notre réseau voire de toute la fédération Wallonie-Bruxelles.

#### Missions

La Cellule de Soutien et d'Accompagnement (CSA) recrute des conseillers appelés à remplir des missions dans le cadre des orientations du Pacte pour un Enseignement d'excellence et plus particulièrement de la mise en œuvre du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA), dans le cadre de l'objectif spécifique « Intégrer la culture au parcours scolaire ».

Le Conseiller référent culturel remplit sa mission sous la responsabilité de la cheffe de projet PECA.

Le Conseiller référent culturel exerce sa mission autour des axes d'intervention suivants :

- L'accompagnement des équipes pédagogiques des écoles dans la mise en œuvre et le déroulement de projets culturels et artistiques avec une attention particulière :
  - à la modification de la posture de l'enseignant dans un contexte d'accès élargi à la culture et aux arts;
  - à l'utilisation des activités culturelles et artistiques en soutien d'approches pédagogiques innovantes : différenciation, remédiation, autonomisation des élèves, ...
  - au développement des compétences du XXIème siècle des élèves : esprit critique, communication, collaboration, capacité à résoudre des problèmes, ...
  - à l'éducation aux médias et à la citoyenneté.
- Le soutien et l'accompagnement au développement des pratiques collaboratives, du développement professionnel et du « leadership partagé/distribué » ;
- Des missions en réponse aux demandes et besoins d'accompagnement exprimés par les établissements :

- la participation à des groupes réseaux et interréseaux qui contribuent à l'élaboration de documents, d'épreuves, d'outils à connotation pédagogique, de processus de sélection de supports culturels et artistiques ;
- la capacité à conseiller, accompagner et soutenir les équipes pédagogiques et les écoles, dans le déploiement d'une approche intégrée des activités culturelles et artistiques.

Inséré dans une équipe inter-niveaux de conseillers référents culturels et relié à/aux équipe(s) diocésaine(s) des CSA, il travaille prioritairement avec des équipes de professeurs. Il promeut les innovations pédagogiques en soutien à la motivation et à la réussite des élèves. Il collabore avec ses collègues à la prise en charge des missions d'accompagnement dans les écoles. Il contribue au développement professionnel des enseignants dans le cadre de projets spécifiques disciplinaires mais aussi interdisciplinaires.

Dans une dynamique de travail collaboratif, il participe à des groupes de travail internes à la Cellule de soutien et d'accompagnement, mais aussi, le cas échéant, à des groupes de travail interréseaux. Il est amené à collaborer avec ses collègues conseillers « Soutien au pilotage », « Soutien aux pratiques pédagogiques », « Conseillers techno-pédagogiques » et de manière générale avec tout membre de la Cellule.

Le conseiller assume les missions avec autonomie et responsabilité et il rend compte de son travail au travers de contacts réguliers avec son coordinateur, son conseiller-relai diocésain et des rapports de missions.

### Profil souhaité :

Être membre à titre définitif du personnel de recrutement, de sélection ou de promotion d'un établissement de l'Enseignement libre catholique et obtenir l'accord de son P.O. pour bénéficier d'un congé pour mission<sup>1</sup>.

Posséder un véhicule et un permis de conduire.

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement adhère et partage les valeurs et la mission de l'école chrétienne.

Il fait preuve d'une grande loyauté institutionnelle.

Il dispose :

- d'une expérience effective dans le déploiement de projets à caractère culturel ou artistique dans le cadre de sa propre pratique professionnelle (démontrer la capacité à accompagner ou motiver d'autres collègues dans l'organisation et l'aboutissement de tels projets est un atout supplémentaire) ;
- d'une formation, de connaissances et expériences spécifiques (Musées et arts visuels, Théâtre et arts vivants, Musique, Littérature, culture scientifique, patrimoine matériel et immatériel, aspects sociologiques/anthropologiques...) ;
- d'aptitudes à l'accompagnement des professionnels de l'éducation (écoute de la demande, respect du rythme et de l'expertise de chacun, problématisation et construction d'un dispositif) ;
- de dispositions communicationnelles pour encourager le travail collaboratif et valoriser l'intelligence collective au sein des équipes ;
- de compétences relationnelles (écoute, empathie, tact, négociation, ...) ;
- de connaissances sur les objectifs et les chantiers du Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- de compétences organisationnelles (être ordonné, méthodique et rigoureux) ;
- de compétences informatiques (utilisation des outils de communication numérique) ;
- d'une aisance dans l'expression écrite et orale.

Le parcours de formation initiale, intégré au temps de travail, et un accompagnement par les conseillers-relais permettront de développer les compétences liées à la posture spécifique de ce métier.

<sup>1</sup> A ce titre, il signera une convention de détachement avec le SeGEC.

## Nous offrons :

Une fonction exercée à temps plein ; entrée en fonction prévue le **10 mars 2025**.

Des indemnités dans les frais de déplacements et de bureau.

Une très belle opportunité de développer des compétences professionnelles certainement déjà présentes, mais sollicitées dans un contexte de travail avec des adultes.

Une formation initiale de 80h dont 40 en réseau. Le conseiller participe aussi à des temps d'échanges avec ses pairs, de formation continue dans le domaine de l'accompagnement des professionnels de l'éducation et dans le champ des sciences de l'éducation et des sciences humaines.

Une évolution à travers le travail mené en équipe, sous la conduite d'un conseiller-relai, qui propose des espaces d'intervision ou de supervision.

Une source de rencontres et d'apprentissages enrichissants sur le plan personnel.

## Procédure pour postuler

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une **note détaillée** de motivation (deux à trois pages précisant votre intérêt pour ce métier et les compétences que vous pouvez proposer ou souhaitez acquérir pour l'exercer) sont à adresser **au plus tard pour le 6 février 2025** à [pierre.scieur@segec.be](mailto:pierre.scieur@segec.be), conseiller coordonnateur de la CSA. Une copie sera également adressée à Delphine Mathieu, Gestionnaire administrative :

[recrutement.secondaire@segec.be](mailto:recrutement.secondaire@segec.be)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Emmanuelle Detry, cheffe de projet PECA :

[emmanuelle.detry@segec.be](mailto:emmanuelle.detry@segec.be)

Une première sélection sera opérée sur base de la qualité du dossier de candidature. Les candidats retenus seront invités pour **une épreuve écrite en ligne la semaine du 13 février 2025 et un entretien oral par après**. Les dates et heures seront précisées en temps voulu.